

## POUR LES TRAVAUX DACTYLOGRAPHIÉS

POUR QUANTITÉ DE RAISONS, on évitera de perdre l'habitude du travail manuscrit. Il peut arriver toutefois que l'on doive remettre des travaux dactylographiés — pour les mémoires de M1 et de M2 c'est même obligatoire.

Les normes « ortho-typographiques » pour les travaux dactylographiés sont semblables aux normes correspondantes pour les travaux manuscrits (par exemple les pages sont numérotées dans les deux cas), avec certaines transpositions.

### *Quantité de texte par page, lisibilité*

L'unité communément utilisée pour mesurer la quantité de texte est le « feuillet d'imprimerie » (1 500 caractères espaces compris).

On jouera sur la taille de la police (jamais inférieure à 10, jamais supérieure à 13), sur l'interligne (jamais supérieur à 1,5), et enfin et surtout sur les *marges*, pour ÉVITER à la fois :

- a/ qu'il y ait plus de deux feuillets d'imprimerie (3 000 signes espaces compris) sur une page de texte — ce n'est pas grave s'il y en a un peu moins ;
- b/ qu'il y ait beaucoup plus de 70 caractères, espaces compris, par ligne.

### *Notes marginales ou de bas de page ou de fin*

Un travail dactylographié (mémoire de M1, M2, doctorat) inclut souvent, et légitimement, des *notes* (p. ex., et notamment, des notes de bas de page). Une explication de texte ou une dissertation dactylographiées n'en comportent pas (pas davantage que leurs équivalents manuscrits).

L'appel de note *précède* le premier signe de ponctuation qui suit la citation ou le propos<sup>1</sup>.

### *Italique et soulignement*

L'usage de l'italique dans un travail dactylographié et strictement identique à l'usage du soulignement dans un travail manuscrit. On doit distinguer deux types de soulignement ou d'italique : celui qui relève de l'« ortho-typographie » et celui qui relève du style.

Pour ce qui est de l'« ortho-typographie » :

1. on souligne (compose en italique) les titres d'œuvres, que l'on n'affuble *jamais* de guillemets ;
2. on souligne (compose en italique) les mots étrangers et locutions étrangères ;

et pour ce qui est maintenant du style,

3. on peut souligner (composer en italique) les termes ou expressions sur lesquels on veut faire particulièrement porter l'accent.

Comme c'est un effet de style, il est recommandé de ne pas en abuser, au risque de se rendre irritant voire illisible. (De même il est recommandé de ne pas abuser des guillemets métalinguistiques ou guillemets-« pincettes ».)

En application du point 2, on soulignera (composera en italique) les expressions latines *a priori* et *a posteriori* — ce n'est qu'un exemple parmi de nombreux autres.

### *Alinéas*

L'alinéa est le renforcement ménagé au début de la première ligne d'un paragraphe. Il convient de le respecter toujours dans un manuscrit, et également dans un document dactylographié.

On évitera si possible les orphelines (première ligne d'un paragraphe isolée en bas de page) et à tout prix les veuves (dernière ligne d'un paragraphe isolée en haut de page).

### *Blancs verticaux (sauts de lignes)*

Il peut arriver, dans une dissertation ou dans une explication de texte, qu'on sente que le saut de ligne ne signale pas assez le passage d'une partie à l'autre (typiquement, lorsqu'une partie s'achève au bas d'une page).

Pour se prémunir contre ce type d'accident, il peut être opportun de délimiter les grandes unités de sa composition par des astérisques centrés (saut de ligne, astérisque[s] centré[s], saut de ligne, début du bloc de texte suivant).

1. Ainsi. (Par exemple, l'appel de note intervient *avant* le guillemet fermant.)

## Guillemets

Les guillemets, en français, ont cette forme : « et ». On pourra cependant s'autoriser à employer des guillemets anglais (“ et ”) dans le cas où plusieurs paires de guillemets sont enchâssées : ainsi, Nietzsche écrit, dans l'aphorisme 335 du *Gai savoir*, que Kant fut « à son tour épié et surpris par “l'impératif” catégorique ».

## Ponctuation et espacement

On ne détaille pas ici l'usage de l'espace *fine*, mais seulement de l'espace pleine et de l'espace pleine insécable.

On emploie l'espace insécable pour éviter, par exemple, que l'initiale d'un prénom soit séparée du patronyme : on ne tolérera pas de coupure (passage à la ligne) dans le nom de G. W. Leibniz, ni au milieu d'une expression telle que « 30 km/h ».

L'espace pleine insécable commande l'essentiel des signes de ponctuation. Les deux points, le point-virgule, le point d'interrogation, le point d'exclamation et les guillemets fermants sont toujours, en français, précédés d'une espace pleine insécable. Ainsi? Ainsi! Ainsi : « oui; ainsi ».

Ne sont *suivis* d'une espace pleine insécable que les guillemets ouvrants.

Tous les signes de ponctuation qui sont *précédés* d'une espace pleine insécable sont *suivis* d'une espace pleine ordinaire (à moins qu'un autre signe de ponctuation ne vienne changer la donne); et les guillemets ouvrants sont *précédés* d'une espace pleine ordinaire (ou d'une apostrophe, ou d'une parenthèse ouvrante).

Ne sont pas précédés d'espace, mais sont suivis d'une espace pleine ordinaire, le point, les points de suspension... et la virgule, ainsi.

Les parenthèses sont encadrées d'espaces ordinaires (à l'extérieur), sauf qu'ici la virgule qui suit avale l'espace — mais on ne met pas d'espaces du côté intérieur des parenthèses. Le tiret (qui n'est pas un trait d'union) est à la fois précédé et suivi d'espaces.

## Citations

Les citations doivent être *exactes* et strictement référencées. Si, du fait de l'imprécision du souvenir, ce n'est pas possible, on rapportera alors « en substance » le propos que l'on ne peut citer au mot près (la pratique de la « citation en substance » est acceptable pour une épreuve en temps limité, pas pour un mémoire de recherche).

Les citations ne sont jamais détachées du texte dans un travail manuscrit ou dans une dissertation ou une explication de texte dactylographiées, mais elles s'y intègrent, et, le plus souvent, elles s'intègrent à une phrase qui les présente; il faut alors pratiquer entre crochets droits les éventuelles coupes et modifications que la syntaxe impose : ainsi, on pourrait écrire que Descartes explique, dans la première partie du *Discours de la méthode*, que la diversité des « opinions touchant une même matière [...] soutenues par des gens doctes » lui a fait « réput[er] presque pour faux tout ce qui n'était que vraisemblable<sup>2</sup> ».

Jamais on ne s'autorise de rupture syntaxique à l'occasion d'une citation.

Dans la mesure du possible, on indiquera avec précision la source de la citation (au moins l'ouvrage d'où elle est tirée, si possible la plus petite subdivision pertinente de cet ouvrage).

Ce besoin de précision s'entend relativement à l'ouvrage considéré. Il est plus acceptable de citer sans préciser l'article exact le *Discours de métaphysique* de Leibniz, qui comporte une quarantaine de pages, que de citer la *Critique de la raison pure* de Kant (environ huit cents pages) sans plus de détails.

Naturellement, il n'y a aucun sens à indiquer un numéro de page si l'on ne précise pas l'édition utilisée. (Et toutes les éditions ne se valent pas, très loin de là; lorsqu'il existe une édition de référence, par exemple l'édition Estienne pour Platon, l'édition Bekker pour Aristote, ou encore l'édition Adam & Tannery pour Descartes, on la privilégiera autant que possible.)

Dans un mémoire (*pas* dans une dissertation ni une explication de texte), lorsqu'une citation est longue, on pourra la détacher du texte principal et la composer comme ci-dessus (« Ce besoin de précision... »).

## Correction de la langue

Dans tous les travaux, la langue doit être impeccable. Il importe de réserver un temps suffisant pour se relire et effectuer les indispensables corrections, après l'impression du premier jet (on se relit mieux sur papier que sur écran).

## Normes propres aux mémoires de M1 et M2

Un **autre document** précise quelles sont les normes supplémentaires (pages de titre, index, structuration, bibliographie, conventions de citation, abréviations courantes...) qui s'appliquent aux mémoires de M1 et de M2. FIN

2. Voici la citation non coupée et non modifiée : « considérant combien il peut y avoir de diverses opinions touchant une même matière, qui soient soutenues par des gens doctes, sans qu'il y en puisse avoir jamais plus d'une seule qui soit vraie, je réputais presque pour faux tout ce qui n'était que vraisemblable » (Descartes, *Discours de la méthode*, éd. Adam & Tannery [AT], Paris, Vrin, 1996, t. VI, p. 8).